

LE M'HAG

#10

FÉVRIER - AVRIL 2020

 www.agglo-haguenau.fr

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU



Le Très Haut Débit se déploie

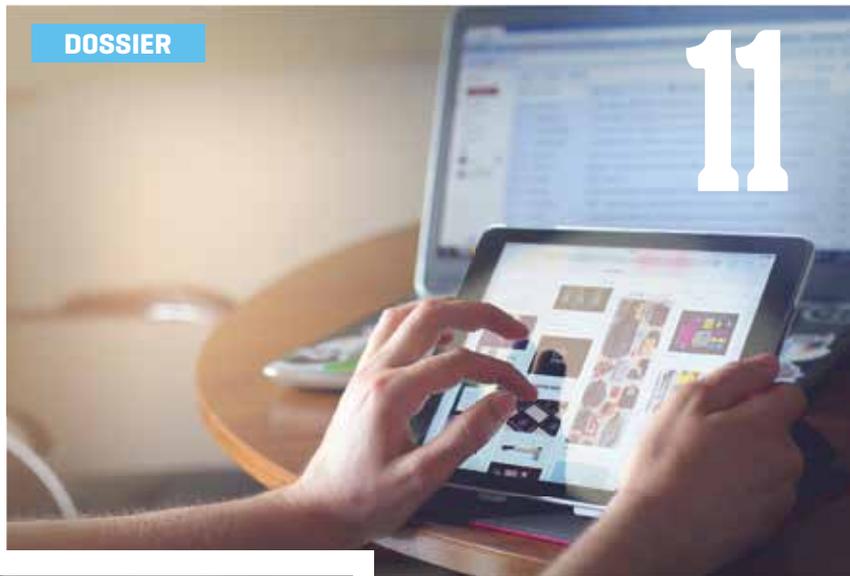
p11

COMPRENDRE L'AGGLO
LA CAH « TERRITOIRE
D'INDUSTRIE »

PORTRAITS
BERNOLSHEIM ET
OHLUNGEN-KEFFENDORF

ACTU
LES 7 DÉCHÈTERIES
ACCESSIBLES À TOUS

 Communauté
d'Agglomération
de Haguenau



DOSSIER

11

Le Très Haut Débit se déploie

36 communes, un seul territoire



LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

- Batzendorf
- Bernolsheim
- Berstheim
- Bischwiller
- Bilwisheim
- Bitschhoffen
- Brumath
- Dauendorf
- Donnenheim
- Engwiller
- Haguenau
- Hochstett
- Huttendorf
- Kaltenhouse
- Kindwiller
- Krautwiller
- Kriegsheim
- Mittelschaeffolsheim
- Mommenheim
- Morschwiller
- Niedermodern
- Niederschaeffolsheim
- Oberhoffen-sur-Moder
- Ohlungen
- Olwisheim
- Rohrwiller
- Rottelsheim
- Schirrhein
- Schirrhoffen
- Schweighouse-sur-Moder
- Uhlwiller
- Uhrwiller
- Val de Moder
- Wahlenheim
- Wintershouse et Wittersheim.

05



Un gilet réfléchissant pour la sécurité de 1 200 élèves

ACTU

- 04 Retour en images
- 06 En direct des communes

DOSSIER

- 11 Le Très Haut Débit se déploie

COMPRENDRE L'AGGLO

- 15 Élections 2020 : faisons le point
- 16 La CAH « Territoire d'industrie »

PORTRAITS DE COMMUNES

- 18 Bernolsheim
- 19 Ohlungen – Keffendorf

AGENDA

- 20 Par ici les sorties !

DÉCOUVERTE

- 22 Du bénévolat pour financer son permis

06



Bientôt un nouveau groupe scolaire/périscolaire à Mommenheim



21

La Color Spring à Haguenau

Libérer les énergies



Jean-Michel Staerlé

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau en charge du développement économique

La digitalisation croissante de l'économie, l'arrivée de l'intelligence artificielle, la transition vers l'électrique dans l'automobile, l'économie de l'usage et des services, l'uberisation, les nouveaux modes de consommation, l'économie circulaire, le développement du bio... Nombreuses sont les [r]évolutions qui ont bouleversé la décennie qui vient de s'achever et peu de secteurs de notre économie y ont échappé. Gageons que la nouvelle décennie qui vient de s'ouvrir sera tout aussi riche de transformations et d'innovations dont la plupart ne sont d'ailleurs pas encore connues à ce jour.

Ces changements s'accompagnent souvent d'une certaine forme d'inquiétude voire de méfiance ; ils représentent aussi, pour les entreprises et les territoires qui les anticipent et savent s'y adapter, de formidables opportunités au bénéfice de leurs collaborateurs et des habitants.

Notre territoire dispose assurément des atouts pour réussir à tirer profit de ces évolutions à venir. Quel que soit le secteur d'activité, industriel, artisanal, agricole, commercial, services, notre tissu économique se caractérise par sa diversité et sa résilience. Il tire sa force des femmes et des hommes qui, au quotidien, s'investissent

et investissent, prennent des risques, lancent de nouveaux projets, se forment, innovent. Un chiffre plus que d'autres résume la dynamique à l'œuvre : avec un taux de chômage de 5,7 %, notre bassin d'emploi peut s'enorgueillir de figurer parmi les locomotives économiques du Grand Est.

« La Communauté d'Agglomération de Haguenau se mobilise aux côtés des acteurs économiques. »

En renforçant nos infrastructures de déplacement et nos réseaux numériques, en développant nos zones d'activités, en facilitant les interactions et collaborations entre les acteurs économiques, en soutenant l'entrepreneuriat, en impulsant le développement de l'offre de formation initiale et supérieure sur notre territoire, la Communauté d'Agglomération de Haguenau se mobilise aux côtés des acteurs économiques pour conforter son attractivité et libérer les énergies.

C'est ensemble que nous relèverons et remporterons les défis de demain.

Vos contacts

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à solliciter vos contacts habituels, selon votre secteur :

Bischwiller

1-9 place de la Mairie
BP 10035
67241 BISCHWILLER Cedex
03 88 53 99 40

Brumath

4 rue Jacques Kablé
67170 BRUMATH
03 88 51 02 04

Haguenau

Place Charles de Gaulle
67500 HAGUENAU
03 88 90 68 50

Val de Moder

9 place du Marché
67350 PFAFFENHOFFEN
03 88 07 81 52

- ECRIRE@AGGLO-HAGUENAU.FR -



LE M'HAG, magazine trimestriel gratuit de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, Février - Avril 2020
Directeur de publication : Jean-Daniel Schell, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau / Rédaction : Direction de la Communication de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, Jean de Miscault / Rédactrice en chef : Anne Constancio / Conception et mise en pages : scoop communication 11447-MEP / Impression : Gyss Imprimeur / Régie publicitaire : Douglas Marketing et Développement (03 69 11 78 98) / Distributeur : Médiapost / @photos CAH sauf mentions / Diffusé à 45 000 exemplaires / Dépôt Légal : janvier 2020 / ISSN 2607-138X (imprimé) / ISSN 2607-6829 (en ligne)
N°10 / Février - Avril 2020

26 octobre

BRUMATH

La 9^e édition du Sentier Fantastique a rassemblé plus de 14 000 personnes au plan d'eau de Brumath, sur un parcours ponctué de spectacles magiques et d'animations féeriques. À la tombée de la nuit, les visiteurs ont découvert la forêt comme ils ne l'ont encore jamais vue, les arbres et bosquets servant d'écrans à des projections lumineuses...



11 novembre

BISCHWILLER

Dans le cadre des commémorations de l'Armistice, un arbre de la liberté a été planté sur la trame verte de Bischwiller. Il s'agit d'un pacanier de Jefferson, offert par l'Ordre Lafayette pour fêter l'amitié franco-américaine et rappeler l'engagement pris par les Français pour aider les Américains dans leur quête de liberté. Le Régiment Royal-Deux-Ponts, créé en 1757 par l'un des souverains de Bischwiller, Christian IV, accueillait des Alsaciens dont certains se sont battus aux côtés de Lafayette.



HAGUENAU

Le 26 décembre 1999, la tempête Lothar touchait de plein fouet notre région. Vingt ans plus tard, Haguenau a souhaité revenir sur cet événement climatique dévastateur avec une exposition, des conférences, des sorties thématiques en forêt, des ateliers et un ciné-débat. Les visiteurs de l'exposition ont pu découvrir les étapes de la reconstruction du patrimoine forestier.

6 au 17 novembre

La convention de partenariat « Alsace à Vélo » a été signée à Saint-Louis dans le Haut-Rhin.



18 novembre

AGGLO

La Communauté d'Agglomération de Haguenau se joint au projet « Alsace à vélo » en compagnie de neuf autres collectivités et institutions partenaires. L'objectif est de développer ensemble des actions et promouvoir les infrastructures dédiées à la pratique du vélo, pour faire de l'Alsace une destination encore plus attractive au niveau national et international.

23 novembre

BRUMATH

L'opération caritative « 1 jouet = 1 repas », organisée pour la première fois à Brumath, a connu un beau succès. En échange d'un jouet neuf, les donateurs ont pu profiter d'un repas concocté par l'association Les Toques Françaises. Une centaine de cadeaux a été récoltée au profit des associations Caritas Alsace et Croix Rouge Française.



Bravo aux chefs, aux bénévoles et aux donateurs !



Des agents de la CAH étaient notamment présents à l'hypermarché Auchan de Schweighouse-sur-Moder.

AGGLO

La Communauté d'Agglomération de Haguenau s'est mobilisée aux côtés de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin et des associations caritatives afin de collecter des denrées dans les supermarchés du territoire. Les produits récoltés [café, cacao, sucre, conserves...] ont été redistribués aux structures solidaires du département. Merci à tous les participants !

29 et 30 novembre

Décembre

AGGLO

La Communauté d'Agglomération de Haguenau se donne pour mission de sensibiliser les enfants à la sécurité routière et leur assurer une meilleure visibilité lors de leurs déplacements. Dans ce cadre, 1 200 élèves de CP de 36 écoles élémentaires se sont vu remettre un gilet réfléchissant qui pourra leur servir durant toute leur scolarité.



Le port d'un gilet réfléchissant permet à l'enfant d'être visible à plus de 150 mètres, quand, sans gilet réfléchissant, il n'est visible qu'à 30 mètres.



4 décembre

AGGLO

Le Conseil Intercommunal des Jeunes de l'Agglomération de Haguenau s'est réuni pour la première fois début décembre. Constitué d'une trentaine de collégiens âgés de 10 à 16 ans, ce conseil se veut un lieu de démocratie participative et d'apprentissage de la citoyenneté. Représentants de la jeunesse du territoire, les membres du Conseil disposent d'un mandat de deux ans pour monter leurs projets.

30 novembre et 1^{er} décembre

OHLUNGEN

De nombreuses communes ont organisé des marchés de Noël, expositions, spectacles et ateliers participatifs pendant la période de l'Avent... Ainsi, la forêt d'Ohlungen a pris cet hiver les couleurs de Noël. Une quarantaine d'exposants étaient réunis pour le 1^{er} marché de Noël organisé dans la clairière, attirant un public enchanté !



En direct des communes

SECTEUR DE BISCHWILLER

Depuis le 2 janvier, l'ensemble de la plateforme de la **DÉCHÈTERIE DE BISCHWILLER** est accessible au public. Avec le taux de fréquentation le plus élevé de la CAH, le site est désormais **PLUS GRAND, PLUS SÉCURISÉ ET PLUS PRATIQUE.**

Il faut désormais être muni d'un badge pour se rendre à la déchèterie de Bischwiller, comme c'est déjà le cas sur tout le territoire de la CAH.



Les travaux d'extension et de réaménagement de la déchèterie sont presque achevés. Les travaux de finition sont programmés pour le mois de mars. Profitant d'une surface qui a presque triplé, la circulation et les équipements ont été améliorés pour la sécurité et le confort des usagers.

La nouvelle déchèterie propose désormais un système de tri mixte. En plus des quais traditionnels, des alvéoles permettent aux usagers de déposer directement à même le sol les gravats et les déchets verts.

Un compacteur de cartons a été installé afin de réduire les rotations [enlèvement de la benne et transport vers le lieu de recyclage ou de traitement] effectuées par les camions. Une initiative qui vise deux objectifs : diminuer les coûts de transport et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Très dense, la circulation sur la route de l'Obermatt a été fluidifiée avec la création d'un carrefour giratoire qui garantit désormais aux usagers un accès plus sécurisé.

Sur le site, la circulation a été optimisée avec l'aménagement de différentes voies d'accès dont une réservée à l'exploitant. Des cheminements piétons ont également été matérialisés pour sécuriser le déplacement des usagers.

SECTEUR DE BRUMATH

Pour répondre aux besoins des familles, un **GROUPE SCOLAIRE** et un **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** vont être construits à Mommenheim.

Depuis le milieu des années 2010, la commune de Mommenheim est en plein développement. L'augmentation du nombre de nouveaux logements prévue d'ici à 2027, couplée à la forte remontée du nombre de naissances [27 naissances en 2017 contre 11 naissances en 2013], induisent un accroissement des effectifs scolaires et de la fréquentation de l'accueil périscolaire. La CAH a lancé en 2019 une étude visant à diagnostiquer les trois bâtiments dans lesquels les écoles et le périscolaire sont actuellement implantés et à définir les besoins à long terme. Celle-ci a mis en lumière la nécessité de construire une nouvelle structure.

Le projet porte la double ambition d'offrir une réponse appropriée aux évolutions démographiques importantes de la commune de Mommenheim et d'améliorer la qualité d'accueil des enfants au sein de locaux neufs, accessibles et adaptés aux usages actuels. Le nouvel équipement bénéficiera d'espaces extérieurs agréables, permettra une mutualisation optimale des locaux sur les temps scolaire et périscolaire et favorisera une approche environnementale et énergétique optimale. Le bâtiment pourra accueillir 10 classes [4 maternelles et 6 élémentaires], ainsi que 150 places d'accueil périscolaire. L'ouverture de cet équipement, situé dans le lotissement « Les Vergers », est prévue pour la fin de l'année 2022.





Le chantier de l'Espace Gare et Services de Haguenau est à suivre en temps réel grâce à une webcam sur grandsprojets.ville-haguenau.fr.

SECTEUR DE HAGUENAU

Les travaux à la **GARE DE HAGUENAU** se poursuivent, avec l'objectif de réinventer ce nœud de communications pour en faire un Pôle d'Échanges Multimodal **ACCESSIBLE ET FONCTIONNEL**.

Plus de 5 000 voyageurs transitent chaque jour sur le site, et les flux d'usagers sont en constante augmentation. La modernisation du secteur gare (gare ferroviaire, gare routière, parkings pour les voitures et les vélos...) doit permettre aux utilisateurs de passer d'un mode de transport à un autre de façon simple et sécurisée.

La réouverture, il y a quelques jours, du souterrain SNCF, va permettre de retrouver la fluidité des flux. Les voyageurs peuvent en effet utiliser ce souterrain pour accéder aux quais, ou bien utiliser le Passe-Quartier. La passerelle, mise en service en 2017, a des fonctions de liaison urbaine entre les quartiers ouest et le centre-ville de Haguenau. Elle permet surtout les accès de tous aux quais de la gare de façon confortable (personnes à mobilité réduite, usagers voyageant avec un vélo ou avec des bagages...). La création du Passe-Quartier répond en effet à l'obligation légale de mise en accessibilité des quais ; l'équipement permet également de ventiler les flux pour lesquels le souterrain ne suffisait plus, ce qui est particulièrement important pour assurer la sécurité de tous aux heures de pointe.

À noter également, parmi les travaux de modernisation du secteur gare, que le parking courte durée (30 minutes gratuites) a été mis en service il y a quelques semaines, du côté du supermarché. Quant à l'Espace Gare et Services (le futur bâtiment gare), le chantier se poursuit selon le calendrier prévu, pour une ouverture programmée en fin d'année 2020.



© Frantisek Zvardon

SECTEUR DE VAL DE MODER

La CAH va lancer cette année une **ÉTUDE DE FAISABILITÉ** pour la création d'un « **DATA CENTER** » à Val de Moder, dans le bâtiment accueillant la pépinière d'entreprises.



Le développement des usages numériques se traduit par une explosion dans la production de données. Parallèlement, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, les questions liées au traitement, au stockage et à la sécurisation de ces données sont devenues cruciales.

Pour répondre à ces enjeux, une des solutions pourrait être la création d'un centre de données ou « data center », géré par un opérateur spécialisé capable de proposer une offre de service « cloud » aux entreprises locales (à l'échelle du Bas-Rhin ou du Grand Est) et aux collectivités territoriales (communes et intercommunalités).

La CAH dispose d'un site à Val de Moder bénéficiant d'une infrastructure numérique spécifique susceptible de faciliter le déploiement de ce type de service. En effet, c'est ici que passe le « backbone », autrement dit l'épine dorsale de la fibre optique à l'échelle de l'Europe. La réactivation de la connexion à la fibre backbone permettrait donc un débit très important.

Le bâtiment en question (anciennement exploité par l'ADEC) est intégré à la pépinière d'entreprises multisites du CAIRE. Le déploiement d'un centre de données à cet endroit permettrait par ailleurs d'y attirer et développer d'autres projets technologiques et contribuerait ainsi pleinement à la dynamique du territoire.

Des mesures pour développer encore l'accueil périscolaire



La CAH compte 2 348 places d'accueil périscolaire – dont 531 créées depuis 2018 – réparties sur 40 structures. Parallèlement à la mise en œuvre de cette démarche volontariste visant à répondre aux besoins immédiats des familles, un schéma de développement de l'offre d'accueil périscolaire est élaboré pour la période 2020-2026. Celui-ci s'articule autour de trois objectifs : tendre vers un égal accès au service pour toutes les familles, proposer une offre d'accueil de qualité cohérente

à tous les enfants, et assurer une cohérence dans la répartition des équipements. Pour y parvenir, le plan d'action n°1, proposant une première série de mesures, a été voté lors du Conseil communautaire en décembre :

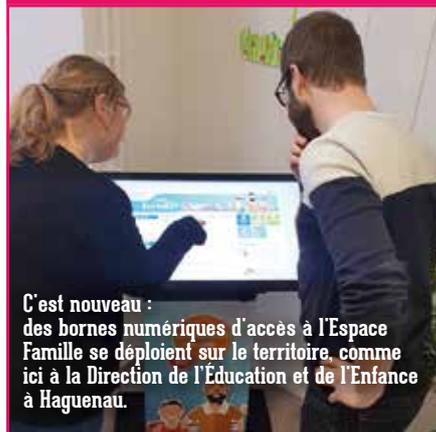
- mise en œuvre d'études de faisabilité visant le développement de l'accueil périscolaire dans les écoles maternelles de **Bischwiller**, dans le secteur du Regroupement Pédagogique Intercommunal de **Berstheim**, dans le secteur Schuman/Cigognes à **Brumath** et différentes écoles maternelles de **Haguenau** ;
- mise en œuvre d'une étude visant à optimiser l'organisation des accueils périscolaires sur le territoire du **Val de Moder** ;
- mise en œuvre d'une étude visant à optimiser l'organisation de l'accueil des écoles élémentaires Saint-Nicolas, Vieille-Île et Saint-Georges de **Haguenau** sur le temps méridien ;
- mise en œuvre des engagements pris par les anciennes communautés de communes de Bischwiller et Brumath (création d'un accueil périscolaire à **Schirrhein** et création d'un site scolaire et périscolaire à **Mommenheim**).

+ d'infos
www.agglo-haguenau.fr

Vos démarches facilitées avec l'Espace Famille

L'Espace Famille est un service en ligne qui permet d'effectuer les inscriptions scolaires et périscolaires, pour la restauration ou le transport scolaire, de payer ses factures en ligne, de stocker ses documents et d'accéder à des informations personnalisées... L'application permet également la prise de rendez-vous en ligne avec les services de l'Éducation et de l'Enfance.

Inscrivez-vous sur
www.agglo-haguenau.fr



C'est nouveau : des bornes numériques d'accès à l'Espace Famille se déploient sur le territoire, comme ici à la Direction de l'Éducation et de l'Enfance à Haguenau.

Un plan pour mieux se déplacer

Le Plan de Déplacements Intercommunal (PDI) est un outil qui permet d'étudier et de planifier la mobilité dans la CAH. Celui-ci est élaboré avec des élus et acteurs du territoire, et passe par un travail de concertation et d'évaluation.

L'année 2020 marque la mise en œuvre des premières actions du PDI votée lors du dernier Conseil communautaire en décembre, concernant :

- **Les transports collectifs** : réflexion sur le renforcement et l'extension du réseau RITMO à l'échelle de la CAH, complémentarité des réseaux avec par exemple la mise en place d'une tarification simplifiée pour les usagers combinant plusieurs modes de transport (bus, train, car...), information des voyageurs sur smartphone, transition énergétique vers des véhicules propres...

- **Les nouvelles formes de mobilité en faveur des territoires ruraux** : études pour la mise en œuvre de solutions de transport à la demande ou solidaire, covoiturage innovant, création de nouvelles stations d'autopartage à Bischwiller et Brumath...

- **Le vélo et la marche à pied** : amélioration du maillage piéton et cyclable avec, par exemple, des travaux d'aménagement prévus en 2020 sur les pistes des berges de la Moder de la zone d'activités du Taubenhof à Kaltenhouse et de Schweighouse-sur-Moder à Ohlungen...

Intermodalité

Le développement des Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) se poursuit. Outre la gare de Haguenau (voir page 7), les gares de Bischwiller, Brumath et Mommenheim se transfor-

meront également en véritables PEM. Cela se traduira concrètement par une augmentation du nombre de places de stationnement, davantage d'abris à vélo sécurisés, des bornes de recharge pour voitures électriques et des connexions au réseau RITMO.

La Ligne 10 renforcée

Une hausse de la fréquentation de la Ligne 10 Haguenau – Brumath ayant été constatée sur le réseau RITMO, la CAH a mis en place des bus supplémentaires aux heures de pointe.

+ d'infos
www.ritmo.fr



Nouveau : les 7 déchèteries du territoire accessibles aux habitants de la CAH

L'harmonisation des pratiques en matière d'ordures ménagères se poursuit à l'échelle de l'agglomération. Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les habitants de la CAH peuvent accéder librement aux 7 déchèteries du territoire. Une nouveauté qui peut s'avérer très utile selon sa zone d'habitation ou selon ses besoins. À titre d'exemple, les déchèteries de Haguenau et Schweighouse-sur-Moder sont ouvertes le dimanche matin (sauf jours fériés). Les déchèteries de Bischwiller et Haguenau permettent quant à elles une décharge « à plat », pratique pour des déchets lourds et encombrants. Vous l'aurez compris, avec leurs spécificités, les 7 déchèteries vous rendront bien des services ! Par ailleurs, l'harmonisation progressive des modalités d'accès à l'ensemble des déchèteries vise une équité de traitement pour tous les habitants. Dans la même logique, les accords avec les territoires hors CAH permettant jusqu'alors le dépôt de



déchets par les habitants des communes limitrophes ne seront pas reconduits, le principe étant que les usagers qui utilisent le service participent à son financement.

Pour utiliser les déchèteries de l'agglomération, vous devez disposer d'un badge personnel. Retrouvez toutes les infos [demande de badge, horaires d'ouverture, déchets et volumes acceptés, ...] et accédez à votre espace personnel sur www.agglo-haguenau.fr/habiter/dechets/badge-decheterie



Eau et Assainissement : Transfert de compétences des communes à la CAH

Conformément aux dispositions de la loi NOTRE du 7 août 2015, la Communauté d'Agglomération de Haguenau exerce de plein droit les compétences Eau et Assainissement des eaux usées depuis le 1^{er} janvier 2020, en lieu et place de ses communes membres.

Ce transfert de compétences n'engendre aucun changement pour les usagers, tant au niveau des prestations que des tarifs, ou même des interlocuteurs. Dans les communes où le SDEA est en charge de l'assainissement et/ou de l'eau, il reste l'entité compétente.

Accédez aux 225 000 documents des bibliothèques et médiathèques de l'agglo avec le nouveau passeport !

C'est la nouveauté 2020 en matière de lecture publique : tous les usagers des 10 bibliothèques et médiathèques de l'agglomération peuvent désormais accéder à tous les sites avec un seul abonnement, en optant pour la **formule passeport** disponible dans toutes les structures depuis le 1^{er} janvier.

Au même tarif que la majorité des bibliothèques du territoire (20 euros en tarif plein et 10 euros en tarif réduit), ce passeport vous permet désormais de fréquenter les bibliothèques et médiathèques de votre choix et de découvrir les différents sites, leurs ambiances, leurs spécificités, leurs animations et surtout leurs fonds documentaires. En 2020, il faudra néanmoins rendre vos documents dans la bibliothèque dans laquelle vous les avez empruntés, en respectant les modalités d'emprunt de chaque lieu.

Mais il ne s'agit là que d'une première étape intermédiaire de mise en réseau des 10 structures de lecture publique de la CAH. Elle se poursuivra en 2021 par la mise en place d'une carte commune, encore plus pratique puisqu'elle permettra le « prêté ici - rendu ailleurs » grâce à un système de navettes entre les sites.



Renseignements auprès des bibliothécaires et sur www.agglo-haguenau.fr

Brumath – Carré Or

TRAVAUX EN COURS

VIVRE OU INVESTIR
EN COEUR DE VILLE



Loi
PINEL
Réduction
d'impôt

PTZ+
0%
Prêt à taux
zéro +

Votre appartement neuf du 2 au 5 pièces, **à partir de 149.000 €**



ESPACE DE VENTE A BRUMATH

Angle rue du Général de Gaulle et
rue Division Leclerc



0973 019 202*

marignan.immo

Marignan SAS - RCS Nanterre 438 357 295. Document et informations non contractuels. *Appel non surtaxé

HAGUENAU DEVENEZ PROPRIÉTAIRE



LA VILLA St GEORGES

EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL,
AUX PORTES DES RUES PIÉTONNES

Résidence intimiste de 16 appartements déclinés du 2 au 4 pièces, La Villa St Georges vous séduira par le cachet préservé de son architecture et la conception contemporaine des espaces.

Balcons, terrasses et garages viennent compléter les appartements offrant ainsi un confort optimal en centre-ville. Toutes les commodités du centre-ville sont accessibles à pied dans un rayon de 300 m !

**LANCEMENT
COMMERCIAL**



ICADESTORE

44 AV. DU RHIN - 67100 STRASBOURG

icade-immobilier.com

03 53 24 44 44

MUSIQUE
70 Mo

3 min en ADSL
1 s avec la fibre

FILMS
3 Go

2h16 en ADSL
49 s avec la fibre

PHOTOS
600 Mo

29 min en ADSL
9 s avec la fibre

Le Très Haut Débit **se déploie**

Le déploiement du Très Haut Débit (THD) constitue un enjeu majeur pour renforcer l'attractivité, la compétitivité et la cohésion des territoires. Quels sont les atouts de cette technologie ? Comment fonctionne-t-elle ? Où en sont les travaux de déploiement ? Quelles sont les démarches à effectuer ? Nous répondons à vos questions dans ce dossier.

Les nouveaux usages que permettent le Très Haut Débit sont multiples, et comme avec toute révolution technologique, ils ne sont pas encore tous connus... Pour les particuliers, le THD permet de télécharger des vidéos à la demande et de la musique en un instant, converser par vidéo sans perte de qualité, profiter d'un temps de réponse quasi instantané pour les jeux en ligne, travailler depuis son domicile...

Les entreprises peuvent, quant à elles, optimiser leur développement et leur productivité avec un meilleur accès à l'information (logiciels en ligne), trans-

férer et stocker des données de plus en plus volumineuses, utiliser efficacement la vidéoconférence... Le THD permet aussi une meilleure interconnexion entre les différents pôles d'une même entreprise, ou avec d'autres entités en France ou à l'étranger.

Au-delà de la « vitesse », le THD va créer dans les années à venir des changements aussi importants que ceux qui s'étaient manifestés avec l'arrivée des smartphones : une transformation complète des usages dans la sphère professionnelle, mais aussi à la maison, à l'école, dans le domaine de la santé, etc.



Jean-Lucien Netzer

1^{er} Vice-Président de la CAH
en charge de l'aménagement du territoire.

« Dès sa création en 2017, la Communauté d'Agglomération de Haguenau a fait de l'accès au Très Haut Débit une priorité ».

La couverture numérique du territoire est une priorité pour la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Inscrit dans le Pacte financier de confiance et de solidarité adopté en février 2017, cet engagement s'est traduit par la prise de compétence « aménagement numérique » au 1^{er} janvier 2018. La couverture numérique du territoire figure également parmi les six axes stratégiques du Projet de Territoire, adopté par le Conseil communautaire en février 2018.

C'est la Région Grand Est, en partenariat avec les deux départements alsaciens, qui pilote le déploiement de la fibre optique sur les zones non couvertes par les opérateurs privés. L'objectif est double : réduire la fracture numérique existante entre les zones rurales et urbaines, et renforcer l'attractivité économique pour les professionnels souhaitant s'y installer ou s'y développer. La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement de ce réseau sont confiés à la société ROSACE pour l'Alsace.

30 communes de la CAH relèvent de la tranche ferme de la concession et font l'objet d'un déploiement par ROSACE entre 2017 et 2021. Il s'agit de :

Batzendorf, Bernolsheim, Berstheim, Bilwisheim, Bitschhoffen, Brumath, Dauendorf, Donnenheim, Engwiller, Hochstett, Hutten-dorf, Kaltenhouse, Kindwiller, Krautwiller, Kriegsheim, Mittelschaeffolsheim, Mommenheim, Morschwiller, Niederschaeffolsheim, Ohlungen, Olwisheim, Rohrwiller, Rottelsheim, Schirrhein, Schirrhoffen, Uhlwiller, Uhrwiller, Wahlenheim, Wintershouse et Wittersheim.

Dans un premier temps ont été raccordées les communes déficitaires en débit Internet (là où plus de 50 % des prises téléphoniques ont un débit Internet inférieur à 2 mégabits par seconde).

À ce jour, **20 communes sur 30** bénéficient d'ores et déjà d'une offre commerciale à Très Haut Débit sur le réseau ROSACE. Dans les **10 autres communes**, le déploiement se poursuit selon le calendrier prévisionnel (livraison des travaux entre aujourd'hui et le second semestre 2021).

À partir du démarrage des opérations dans la commune, la durée du déploiement de la fibre est de 12 à 14 mois selon la taille et la configuration de celle-ci. Une fois la fibre déployée, un délai légal de 3 mois doit être respecté avant la mise en service par les fournisseurs d'accès à Internet.

Pour savoir précisément où en est le déploiement (arrivée dans votre commune,



© Rosace fibre

dans votre quartier, devant chez vous], rendez-vous sur www.rosace-fibre.fr.

Des **réunions publiques** sont progressivement programmées dans les communes afin de vous apporter toutes les informations nécessaires. Les deux prochaines réunions auront lieu le **6 février à Brumath** (pour les habitants de Brumath, Krautwiller et les habitants de la dernière plaque technique de Mommenheim), et le **11 février à Niederschaeffolsheim** (pour les habitants de Niederschaeffolsheim, Wintershouse, Kriegsheim et Rottelsheim).

Les dates des réunions sont également à retrouver sur www.rosace-fibre.fr.

Qu'est-ce que le Très Haut Débit ?

Selon la réglementation européenne, un accès à Internet est considéré à Très Haut Débit (THD) lorsque le débit est supérieur à 30 mégabits par seconde. Plusieurs technologies peuvent être utilisées pour le THD : le réseau utilisé sur le territoire de la CAH est la fibre optique jusqu'au domicile. Il s'agit d'un fil de verre ou de plastique, dans lequel est injecté un signal lumineux capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres.

QUI FAIT QUOI ?

L'opérateur d'infrastructures (ROSACE sauf les cas particuliers, cf. p.13) est celui qui réalise les travaux de génie civil pour installer le Très Haut Débit dans votre rue.

Le fournisseur d'accès Internet est celui auprès duquel vous souscrivez un abonnement Très Haut Débit avec une box adaptée une fois le raccordement effectué.



© Rosace fibre

La fibre avec ROSACE en pratique

Comment faire pour bénéficier de la fibre ?

1. Assurez-vous que vous êtes éligible, c'est-à-dire que le Très Haut Débit a déjà été installé dans votre quartier, sur le site www.rosace-fibre.fr/eligibilite.
2. Si vous vivez dans un logement collectif, contactez votre bailleur ou votre syndic pour vérifier que votre immeuble a bien été raccordé au réseau THD.
3. Une fois éligible, contactez l'un des fournisseurs d'accès à Internet présents sur le réseau. À votre demande, il effectuera le raccordement du THD à votre installation Internet. Ne résiliez pas votre accès Internet actuel tant que la fibre n'est pas opérationnelle.

Suis-je obligé(e) de passer à la fibre optique ?

Déployer la fibre sur le territoire consiste à installer le réseau THD dans toutes les rues. Dans le cas de logements collectifs, le raccordement de l'immeuble doit être autorisé par le bailleur ou le syndic en assemblée générale. C'est ensuite à vous de décider si vous souhaitez ou non en bénéficier. Si c'est le cas, vous devez faire la démarche auprès d'un fournisseur d'accès à Internet présent sur le réseau.

Est-ce que le raccordement est gratuit ?

Dans tous les cas, le raccordement est financé et vous n'aurez pas à supporter les frais à la condition expresse de disposer d'un fourreau disponible et exploitable. Si votre fourreau est écrasé ou bouché, il appartient au propriétaire de le réparer ou de le remplacer à ses frais. Il pourra pour cela faire appel à l'entreprise de son choix.

Comment va se dérouler mon raccordement ?

Une fois le contrat signé avec l'opérateur de votre choix, il vous fixera un rendez-vous d'installation. La fibre sera alors posée en parallèle de votre fil téléphonique actuel (qui reste en place).



C'est la participation financière de la Communauté d'Agglomération de Haguenau pour la réalisation du réseau de Très Haut Débit ROSACE dans 30 communes du territoire.

Des cas particuliers

Le déploiement du Très Haut Débit peut relever, de façon complémentaire, d'une initiative publique ou privée.

Bischwiller, Niedermodern, Oberhoffen-sur-Moder, Schweighouse-sur-Moder et Val de Moder (dont Ringeldorf) figurent à la tranche conditionnelle du contrat confié à ROSACE, en raison de la présence d'un réseau câblé Très Haut Débit délivrant au moins 30 mégabits par seconde. Ces communes pourraient être intégrées au réseau d'initiative publique ROSACE au fur et à mesure de l'échéance des conventions « câble », soit entre 2022 et 2025, voire 2029 pour Ringeldorf.

Au cours de l'année 2019, les sociétés SFR d'une part, et Orange d'autre part, ont proposé de déployer dans ces 5 communes un réseau à Très Haut Débit, d'initiative privée, complémentaire au réseau d'initiative publique ROSACE.

Les négociations avec la société SFR ont permis d'aboutir à une convention de Programmation et de Suivi des Déploiements de la fibre optique jusqu'à l'abonné dans les cinq communes en question.

Une économie de 2,5 millions d'euros

La conclusion de cette convention avec la société SFR permet ainsi à la CAH d'accélérer le déploiement du THD jusqu'à l'abonné sans attendre l'échéance des conventions « câble », d'achever la couverture numérique du territoire de manière concomitante d'ici la fin 2021, et de réaliser une économie de plus de 2,5 millions d'euros, dans la mesure où le déploiement du réseau THD dans ces cinq communes sera intégralement pris en charge par l'opérateur SFR.

Le cas de Haguenau

La ville de Haguenau, y compris dans les quartiers de Marienthal et de Harthouse, n'est pas concernée par le projet ROSACE. La société Orange déploie en effet sur le ban communal un réseau Très Haut Débit en fibre optique jusqu'à l'abonné. Démarrés fin 2014, les travaux, intégralement financés par Orange, s'achèveront d'ici la fin de l'année 2021.

+ d'infos

reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique





Devenez propriétaire de votre résidence principale

Située au cœur du lotissement Les Vergers à Mommenheim, la résidence **Les Vert G** vous propose 18 logements du 2 au 4 pièces duplex, idéalement conçus pour profiter d'un cadre de vie calme et agréable. C'est un véritable environnement bucolique, entouré de verdure et d'espaces verts partagés qui s'ouvrira à vous ! Chaque appartement sera prolongé par une vaste terrasse ou un balcon et disposera d'un garage fermé.

2 pièces	42 à 55 m ²	à partir de 136 100 €
3 pièces	61 à 66 m ²	à partir de 180 500 €
4 pièces	78 m ²	à partir de 230 800 €
Duplex (4P)	85 à 86 m ²	à partir de 239 900 €

Livraison :
4^{ème} trimestre 2021

Résolument humain

La réglementation encadre les conditions dans lesquelles Habitat de l'ill conçoit et propose des logements en accession. Les logements sont destinés exclusivement à la résidence principale et sous conditions de ressources. Les logements sont vendus à des prix respectant des plafonds réglementaires en vigueur.

Contactez-nous !

7 rue Quintenz 67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. 03 88 55 19 46
Mail. accession@habitatdelill.fr



habitatdelill.fr

Élections 2020 : faisons le point

Auparavant désignés par les conseillers municipaux, les conseillers communautaires sont, depuis la loi du 17 mai 2013, élus au suffrage universel. **LES 15 ET 22 MARS 2020** auront ainsi lieu les élections municipales, mais aussi les élections communautaires, désignant vos représentants des communes au sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Le mode de désignation de ces conseillers dépend de la démographie des communes :

► **Ma commune compte moins de 1 000 habitants :**

Les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau [maire, adjoints puis conseillers municipaux] et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.

► **Ma commune compte 1 000 habitants et plus :**

Les conseillers sont élus au suffrage direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire mais ils figurent sur deux listes distinctes lors du scrutin. Les électeurs utilisent un seul bulletin de vote mentionnant les deux listes de candidats. Les conseillers communautaires doivent nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.



Trois communes de la CAH récompensées

En octobre dernier, la presse quotidienne alsacienne (les DNA et L'Alsace) et la chaîne de télévision Alsace 20 ont mis en évidence les initiatives innovantes prises par les maires de la région. Parmi les 10 lauréats des Trophées des collectivités, 3 sont des communes de la CAH.

• **Dauendorf**, dans la catégorie « Solidarité et Citoyenneté »

Les associations Ligne de Vie et Shot Gun Elsass ont, en partenariat avec la commune de Dauendorf, organisé la première « Rando-roues » au mois de mai dernier. Cette journée avait pour but de venir en aide aux familles confrontées au handicap, et proposait des balades en Joëlettes et des baptêmes en Harley-Davidson. Les fonds récoltés ont permis de financer des activités pour des personnes en situation de handicap.

• **Bischwiller**, dans la catégorie « Jeunesse »

Le « Sistema », programme socio-musical inauguré à Bischwiller durant l'année scolaire 2015/2016, apporte une éducation musicale gratuite et intensive aux enfants de 7 à 14 ans. Ce programme, unique dans la région, est aujourd'hui composé de deux orchestres symphoniques d'enfants et de jeunes.

• **Brumath**, dans la catégorie « Innovation et Avenir »

Pour répondre à l'évolution des nouvelles technologies et les adapter à la vie en ville, Brumath a commencé l'élaboration d'un projet de Smart City, autrement dit de « ville intelligente », pour que les nouvelles technologies puissent à court, moyen et long termes bénéficier aux citoyens et aux entreprises du territoire.



Assistez au Conseil

Les séances du Conseil d'Agglomération se tiennent successivement dans une des communes du territoire. Elles sont ouvertes au public et débutent à 19h.

La prochaine séance aura lieu :

JEUDI 13 FÉVRIER 2020

À BATZENDORF.

Salle polyvalente
14, rue du Stade



La CAH « Territoire d'industrie »

L'économie, l'emploi et la formation sont des priorités de la CAH. Voici des illustrations de cette mobilisation dans le domaine de l'industrie, secteur moteur pour le territoire.

Redynamiser l'industrie en améliorant l'image et l'attractivité des métiers afin d'attirer les talents, soutenir l'emploi local, renforcer la compétitivité des entreprises, encourager l'innovation... Tels sont les objectifs de la démarche nationale « Territoire d'industrie ». Pour atteindre ces buts, le programme, piloté par la Région Grand Est pour le compte de l'État, repose sur une démarche partenariale qui vise à mobiliser l'ensemble des leviers d'intervention, qui relèvent de l'État, des collectivités territoriales ou des entreprises, au bénéfice de l'industrie et des territoires identifiés.

Historiquement industriel

Le secteur « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace », dont fait partie la CAH, compte parmi les 144 « Territoires d'Industrie » retenus au niveau national. Territoire historiquement industriel, il s'appuie sur un tissu diversifié d'entreprises, alliant groupes internationaux, entreprises de taille intermédiaire, PME-PMI, petites entreprises œuvrant dans de multiples secteurs d'activité [métallurgie, plasturgie, ferroviaire, électronique, agroalimentaire, santé...].

Au sein de ce territoire, la CAH se distingue tout particulièrement, l'industrie constituant le marqueur fort de notre tissu économique. Ainsi, par exemple, sur les 10 principaux employeurs industriels, 4 sont implantés dans la CAH ; plus généralement, sur les 44 000 emplois que totalise la CAH, un emploi sur trois est directement lié à l'industrie.

De plus, avec 3 entreprises comme **SEW Usocom**, **Schaeffler** et désormais **Siemens** labellisées « Vitrites Industrie du Futur » sur 75 identifiées au niveau national, et au regard des projets novateurs portés par de nombreuses PME-PMI, nos acteurs industriels se

démarquent également par une implication très forte dans les dynamiques d'innovation.

De même, la mobilisation d'acteurs tels que l'IUT de Haguenau, les lycées d'enseignement général et technique et les branches professionnelles pour le développement de filières de formations supérieures offre une réponse aux besoins en compétences et talents de nos entreprises.

À l'écoute des besoins

« *Consciente de la richesse de son écosystème industriel et à l'écoute de ses besoins, la CAH impulse et accompagne toutes les initiatives à même de conforter un environnement attractif, propice à son épanouissement* » rappelle Jean-Michel Staerlé, Vice-Président de la CAH en charge du développement économique. Le rôle moteur de l'industrie comme vecteur de développement et d'emploi a ainsi été réaffirmé par la CAH dans son « Projet de territoire » ; la valorisation de l'entrepreneuriat, le renforcement de l'offre de formation, une politique foncière adaptée, le soutien aux réseaux et le développement de partenariats avec les acteurs institutionnels, universitaires et les branches professionnelles, l'appui aux démarches inno-

vantes constituent quelques-uns des axes de développement identifiés.

RÉSILIAN, déjà 1 an

Parmi ces démarches innovantes, citons **RÉSILIAN (RÉSeau d'IndustrieLS Innovants d'Alsace du Nord)**. En décembre dernier, 60 personnes se sont réunies à l'occasion du 1^{er} anniversaire de sa création sur le site de SEW Usocom à Brumath. Ce groupement, fédérant plus de 40 entreprises industrielles, est né de la volonté des entreprises de travailler ensemble au renforcement de leur compétitivité, de l'attractivité économique du territoire et des entreprises. En un an, plusieurs opérations ont été co-organisées par RÉSILIAN et ses partenaires : conférence sur les données industrielles, 1^{er} Tour de France de l'Innovation dans les Territoires d'Industrie... et de nombreux projets sont à l'étude : mise en réseau de Fablabs, forum de l'emploi industriel, expérimentation d'un nouveau parcours de stage de 3^e multi-entreprises... Claude Sturni, Président de la CAH, a souligné le dynamisme et la vigueur du réseau. Il a également rappelé l'importance des interactions avec l'écosystème local ainsi que les possibilités de renforcer les collaborations avec les réseaux de nos voisins allemands.

Siemens rejoint le club

Siemens a obtenu le label national « **Vitrines Industrie du Futur** » pour le projet de transformation numérique au sein de son site de production à Haguenau. Décerné par l'*Alliance Industrie du Futur*, ce label distingue des projets industriels concrets et novateurs. Dédié à la production d'instruments de mesure pour les industries de process et d'analyseurs de gaz, le site de production de Haguenau, qui fête ses 50 ans cette année, emploie 900 personnes. Siemens rejoint SEW Usocom et Schaeffler dans le club des entreprises du territoire labellisées « Vitrites Industrie du Futur » ; la CAH se distingue ainsi avec une concentration exceptionnelle d'entreprises industrielles labellisées.



Le chiffre

1/3 des 44 000 emplois que totalise la CAH sont des emplois industriels. Un ratio largement supérieur à ce qu'il est aux niveaux régional et national.

Innovier pour recruter

La méthode « MRS » permet de juger le candidat en « action » grâce à des exercices recréant par analogie les aptitudes nécessaires pour occuper un poste.

Selon le dernier baromètre de l'emploi diffusé par Pôle Emploi, le taux de chômage sur le bassin d'emploi de Haguenau (fin du 2^e trimestre 2019) est de 5,7 % (en baisse de 0,3 points sur une année). Dans ce contexte de chômage en baisse, recruter de nouveaux collaborateurs, qualifiés et opérationnels, peut parfois relever du parcours du combattant pour les entreprises industrielles. Des solutions existent pourtant. L'une d'entre elles consiste à **utiliser la méthode de recrutement par simulation (MRS)** proposée par Pôle Emploi. Cette méthode permet d'élargir les recherches de candidats en privilégiant le repérage des capacités nécessaires au poste de travail proposé. Elle sort des critères habituels de recrutement que sont l'expé-

rience et le diplôme. La méthode et les conditions de sa réussite ont été présentées au CAIRE en septembre dernier, lors d'une réunion d'information organisée conjointement par la CAH, Pôle Emploi et leurs partenaires. L'entreprise **Trumpf Machines** a témoigné des atouts de cette méthode pour trouver une solution à sa problématique récurrente de recrutement difficile.

Les chiffres du chômage

- Bassin d'emploi de Haguenau : **5,7%**
- France : **8,2%**
- Grand Est : **8,1%**
- Bas-Rhin : **7,1%**

Un Pacte Offensive Croissance Emploi

La CAH et 5 autres territoires d'Alsace du Nord ont signé avec la Région Grand Est le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE), en octobre à Haguenau. Ce pacte, signé par Jean Rottner, Président de la Région, Jean-Michel Staerlé, Vice-Président de la CAH et ses homologues des autres territoires, vient donner un cadre et renforcer les relations qu'entretiennent déjà la Région et les collectivités locales pour le développement des territoires. Le POCE permettra de porter collectivement et de manière ciblée des projets au service du développement économique et des entreprises locales : innovation dans les entreprises, formation initiale et continue des salariés, renforcement de l'accès au numérique...

Deux industriels à la Une

Les dirigeants de SEW Usocom et de Schaeffler ont été choisis pour des fonctions de représentation au niveau national.



Jean-Claude Reverdell



Marc Becker

Le directeur général de SEW Usocom France, **Jean-Claude Reverdell**, a été élu président du syndicat des industriels de la **mécatronique Artema**. La mécatronique est une technologie alliant la mécanique, l'électronique, l'informatique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le but étant de créer des composants et solutions qui communiquent entre eux, pour répondre aux exigences d'excellence des clients. « *L'utilisation des nouvelles briques technologiques de l'industrie 4.0 va permettre aux entreprises françaises de promouvoir l'excellence opérationnelle et ainsi développer l'industrie en France* » selon Jean-Claude Reverdell.

Autre nomination : les membres du **Pôle Véhicule du Futur** ont choisi **Marc Becker**, président de Schaeffler France, pour assurer la présidence du groupement. Le Pôle Véhicule du Futur rassemble un écosystème de plus de 400 membres dans les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, dans le domaine des mobilités. « *Nous connaissons les enjeux environnementaux et sociétaux qui nous attendent, mutualisons nos compétences pour y répondre le plus rapidement possible* » précise Marc Becker.



La signature du POCE a été précédée d'une démonstration du robot collaboratif Sherpa dans les locaux de la société Norcan à Haguenau.

+ d'infos

CAIRE
84 route de Strasbourg à Haguenau
03 88 63 39 00
caire@agglo-haguenau.fr



BERNOLSHEIM

Village aux deux visages

De part et d'autre du carrefour autoroutier, Bernolsheim connaît un développement important. C'est un peu le village avec les avantages de la ville.



L'église de Bernolsheim.



Sur la placette entre l'église et la mairie, joliment fleurie dès les premiers jours du printemps, c'est un coquet village alsacien. De l'autre côté du carrefour autoroutier, entre l'A4 et l'A340, c'est un tout autre monde : un supermarché, Bureland, Météor Distribution – en cours de construction – et depuis peu un hôtel 3 étoiles de 66 chambres, un restaurant, une boulangerie... sur le tout nouveau carré de services de la Plateforme Départementale d'Activités.

100 habitants en plus

À la croisée de deux grands axes de circulation, Bernolsheim a connu, ces dernières années, un développement considérable. Haguenau est à 10 kilomètres, Strasbourg à 15, Saverne à 30. Du centre du village, on peut aller faire ses courses à pied ou à vélo au supermarché, mais aussi voir un film au cinéma Pathé Brumath. On vient même de Strasbourg pour s'installer ici. En 2019, six nouvelles maisons ont été construites. Un petit collectif de dix-huit appartements répartis en deux immeubles sera livré en 2020. Et un permis de construire pour trois immeubles et vingt-sept appartements vient d'être accordé. Soit une centaine d'habitants en plus en trois ans.

Et bien sûr, la commune est prête à accueillir tout ce beau monde. L'école, où sont actuellement scolarisés 61 enfants, peut en accueillir 80. Pour eux, un périscolaire a ouvert

en 2017, avec une cantine séparée dans la toute nouvelle salle des associations depuis la rentrée de 2019. À proximité de l'école, la rue des Prés a également été entièrement réaménagée : nouveaux trottoirs, éclairage, réseaux... Et les travaux devraient se poursuivre dans d'autres rues dans les années futures.

Et outre le cinéma, ce ne sont ni les distractions ni les activités qui manquent : les deux terrains de foot de l'Association Sportive Wahlenheim-Bernolsheim accueillent sept

équipes. Et dans la salle polyvalente, on pratique assidûment la zumba, le yoga, le tai-chi... Sans compter la participation de tous au grand nettoyage de printemps.

Fiche d'identité

- 339 hectares
- 637 habitants
- 6 exploitants agricoles, dont deux éleveurs (lait et charolaises)
- Plusieurs entreprises industrielles ou de services. 1 hôtel, 4 restaurants, 1 supermarché, 2 crèches.

La parole à...

MICHEL HARTMANN
Maire



« Nous voulons préserver l'esprit village. Mais nous ne pouvons pas empêcher les nouvelles constructions dès lors qu'elles respectent la loi ou la réglementation en cours. »



OHLUNGEN-KEFFENDORF

Une première en forêt

Après le festival Summerlied, le marché de Noël : à Ohlungen-Keffendorf, la forêt n'est jamais loin des réussites.



L'église de Keffendorf.



Pour une première, ce fut une réussite ! Les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers s'est tenu le premier marché de Noël organisé dans la clairière de la forêt d'Ohlungen, rendue célèbre bien au-delà des Vosges et du Rhin par le festival Summerlied, qui s'y tient tous les deux étés. En ce premier dimanche de l'Avent, 40 artisans avaient installé leurs chalets, les visiteurs et clients sont venus en nombre et 450 repas chauds ont été servis à midi.

Nouveau lotissement

En réalité, même si toute la vie de la commune ne tourne pas autour de la forêt, elle lui doit beaucoup. Au siècle dernier, quand il s'agissait de rénover l'église ou de construire un nouveau groupe scolaire, des coupes spéciales étaient réalisées pour financer les travaux. Et aujourd'hui, bien que les travaux de restauration après la tempête Lothar de 1999 aient coûté cher, c'est – notamment – grâce à sa forêt qu'Ohlungen-Keffendorf peut se vanter d'une très faible pression fiscale et de n'être pas endettée.

Modération fiscale et financière qui n'empêche pas les réalisations. Outre les deux entrées ouest et est du village, la salle polyvalente a été entièrement transformée en un bel espace « sport, loisir, culture » où les habitants

peuvent pratiquer leur sport favori, danser, chanter, assister à un concert ou à un spectacle ou tout simplement faire la fête. La nouvelle salle peut accueillir 500 personnes assises et 1 000 debout. Et après les premiers lotissements construits depuis les années 1960, celui du Pré Fleuri est en train de sortir de terre. Enfin depuis 2019, la commune est raccordée au très haut débit et au gaz naturel.

La parole à... JEAN-MARIE SANDER Maire



Fiche d'identité

- 838 hectares, dont 218 hectares de forêt communale
- 1 351 habitants
- Une dizaine d'exploitants agricoles [élevage laitier, houblon, tabac, légumes], plusieurs entreprises du bâtiment, de nombreux commerces et services.

« Chaque fois que nous organisons un événement, il y a toujours beaucoup de monde : des bénévoles et des visiteurs ou spectateurs. C'est ça l'ambiance très particulière de notre commune. »

FÉVRIER

**BISCHWILLER
EXPOSITION
« LE MANGA »**

Cette exposition fait la lumière sur l'univers manga : son histoire, ses genres, ses codes graphiques et sa place au Japon et en France.

Du samedi 1^{er} au vendredi 28 février
Médiathèque de Bischwiller



**SCHWEIGHOUSE-
SUR-MODER**

**LA PETITE FABRIQUE
DE JOUETS
DE CHAPI CHAPO**

Accessible à partir de 18 mois, ce ciné-concert inédit met à l'honneur le cinéma d'animation polonais. À l'écran, des films rares mettant en scène des jouets s'animant comme par magie. Sur scène, la compagnie La Fabrique de Jouets interprétera en direct des musiques originales avec pour seuls instruments... des jouets !

Mercredi 5 février

K'Artonnerie

Tarifs : 6 € / 5 € en prévente

Infos et inscriptions : 03 88 72 59 70

BRUMATH

**REGARDS
SUR L'ITALIE**

Pour cette 6^e édition de « Regards sur », la Ville de Brumath, la Médiathèque Les Triboques et Brumath Animation mettent à l'honneur l'Italie. Au programme : contes, concerts, projections, dégustations, expositions et ateliers. Le Carnaval des enfants aux couleurs de l'Italie viendra clore cet événement, le 7 mars à 14h14 !

Du 7 février au 7 mars

Toutes les infos sur www.brumath.fr

**AGGLO
BUS D'ANIMATION
POUR LES JEUNES**

Cette année encore durant les vacances scolaires, le bus d'animation du CSC Robert Schuman proposera aux collégiens de la Communauté d'Agglomération de Haguenau âgés de 10 à 16 ans de nombreuses animations gratuites. Parmi elles, des jeux sportifs et des jeux de société.

**Du lundi 17 au vendredi 28 février,
et du mardi 14 au vendredi 24 avril**

Dates et lieux de rendez-vous
sur www.agglo-haguenau.fr



**HAGUENAU
75^E ANNIVERSAIRE
DE LA LIBÉRATION
DE HAGUENAU**

Haguenau vous propose plusieurs animations autour du 75^e anniversaire de la Libération de la ville : expositions, conférences, animations numériques, concerts... Ainsi qu'une cérémonie commémorative le 16 mars, date anniversaire de la Libération de 1945.

Du samedi 22 février

au samedi 28 mars

Toutes les infos sur www.sortirahaguenau.fr



MARS

**AGGLO
COMPOSTAGE
ET BROYAGE
DE VÉGÉTAUX**



Pour vous accompagner dans la gestion de vos déchets verts, la CAH propose une série de conférences gratuites sur le compostage individuel, avec la possibilité d'acquérir un composteur en partie subventionné par la CAH et le SMITOM. L'occasion également de rapporter vos branchages et de repartir avec vos paillages, à disperser dans votre jardin ou à utiliser en compost (il est nécessaire de se munir de sacs ou de seaux pour récupérer le bois broyé).

- **Samedi 7 mars**

De 9h à 12h à la déchèterie de Niedermodern

De 14h à 17h à la déchèterie

de Schweighouse-sur-Moder

- **Samedi 14 mars**

De 9h à 12h à la déchèterie de Brumath

De 14h à 17h à la déchèterie de Bischwiller

Toutes les infos sur www.agglo-haguenau.fr

**HAGUENAU
QUINZAINE
CULTURELLE
AUTOUR DE L'AFRIQUE**

Après l'Italie, c'est au tour du continent africain de dévoiler ses trésors dans différents lieux culturels et commerces de Haguenau. Pour célébrer cette quinzaine culturelle, de nombreux événements et animations attendent petits et grands : contes, concerts, théâtre, conférences, ateliers... Un bel aperçu de la richesse culturelle africaine.

Du mercredi 18 au mardi 31 mars

Toutes les infos sur www.agglo-haguenau.fr



UBERACH / VAL DE MODER
EXPOSITION DE MODÉLISME FERROVIAIRE

L'association Le Train de la Moder organise son exposition de modélisme ferroviaire. Onze exposants venant de la Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne, de la Savoie, des Pays de Loire et d'Alsace exposeront leurs créations sur plus de 1 200 m².

Samedi 21 et dimanche 22 mars

Maison des Loisirs à Uberach
 Tarifs : 3,50 € [6 € les deux jours]
 Gratuit pour les moins de 12 ans

Samedi de 13h30 à 19h,
 et dimanche de 9h30 à 18h

BISCHWILLER
CONCERT DE GRAND CORPS MALADE

Dans le cadre de sa tournée « Le tour du Plan B », Grand Corps Malade interprétera des chansons de son sixième album. L'occasion de découvrir sur scène cet amoureux des mots qui a révélé le slam au grand public.

Mardi 24 mars, à 20h

MAC de Bischwiller
 Infos et réservations : www.mac-bischwiller.fr



©Zuzana Lettrichova

AVRIL

AGGLO
NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La Communauté d'Agglomération de Haguenau organise une nouvelle opération de nettoyage de printemps. Cette opération citoyenne est déployée sur l'ensemble du territoire.

Samedis 28 mars et 4 avril

Lieux de rendez-vous et horaires à venir sur www.agglo-haguenau.fr



La Color Spring annonce le printemps dans la bonne humeur.

HAGUENAU
SANDHAAS SPRING

Pour la 5^e année consécutive, le centre-ville de Haguenau fête le printemps en couleurs ! Au programme : de nombreux événements aussi conviviaux que festifs, et la très attendue Color Spring, une course de 2,5 ou 5 km en plein centre-ville.

Samedi 4 et dimanche 5 avril

Toutes les infos sur www.agglo-haguenau.fr

Pour faire connaître les événements de votre commune ou de votre association, rendez-vous sur www.agglo-haguenau.fr, et cliquez sur « Proposer un événement » dans la rubrique Agenda.

Du bénévolat pour financer son permis

Les problèmes de mobilité peuvent constituer un frein pour les jeunes en recherche d'emploi. De plus, passer son permis de conduire coûte en moyenne 1 600 euros, une somme qu'il est parfois difficile à rassembler. Face à ce constat, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Mission Locale d'Alsace du Nord ont lancé le dispositif « S'engager c'est permis », pour aider les jeunes âgés de 18 à 24 ans à financer une partie de leur permis de conduire. En contrepartie, ceux-ci doivent effectuer des heures de bénévolat dans une association, et s'inscrire dans une démarche active de recherche d'emploi.

Aphinya

Pour Aphinya, le dispositif « S'engager c'est permis » a été une véritable aubaine : « je n'aurais jamais eu les moyens de me payer le permis autrement. J'encourage les jeunes à faire de même, ça vaut vraiment le coup » confie la jeune femme. Ainsi, après une période de volontariat à la Clinique Saint-François de Haguenau, Aphinya y a été embauchée en tant qu'agent des services hospitaliers.



Erwan

Après une formation chez les Compagnons du Devoir, le permis de conduire était pour Erwan le sésame indispensable pour espérer se faire embaucher dans le secteur du bâtiment. Pour bénéficier du programme, il a alors choisi de s'engager auprès du Rugby Club de Haguenau en encadrant les jeunes sportifs. 155 heures de bénévolat qui lui ont permis de financer à 50 % son inscription au code, et ses cinq premières heures de conduite. L'obtention du si convoité papier rose début 2018 lui a ensuite permis de trouver un emploi. Un programme très simple à suivre selon le jeune homme : « Tout a été très facile. J'ai bénéficié d'une prise en charge efficace et d'un très bon suivi. J'en suis très content ».



Tristan

Premier bénéficiaire du dispositif en 2017, Tristan se souvient de l'important coup de pouce qu'a représenté le parcours « S'engager c'est permis » dans sa recherche d'emploi. Ayant déjà son code, Tristan n'a eu qu'à effectuer 130 heures de bénévolat à la SPA de Haguenau pour financer une partie de son examen. « J'avais une excellente conseillère, et j'ai trouvé le suivi parfait ! » souligne-t-il encore aujourd'hui. Après une période de chômage, le mécanicien de formation a passé avec succès son permis de conduire en juillet 2017, lui permettant de décrocher un emploi à 25 kilomètres de chez lui.



Une fois inscrit dans le dispositif « S'engager c'est permis », il appartient au jeune de choisir sa mission de bénévolat parmi les nombreuses associations de l'agglomération. Il est orienté par son conseiller de la Mission Locale, en fonction de son parcours professionnel et de ses aspirations personnelles. Puis, durant sa mission, le bénévole devra développer des objectifs d'acquisition de compétences au sein de la structure qui l'accueille.

31 associations de l'agglomération ont déjà accueilli des jeunes bénéficiaires du parcours « S'engager c'est permis ». Au total, pas moins de 5 504 heures de bénévolat ont été réalisées dans ces différentes organisations depuis le début du programme ! Une aide très précieuse pour ces structures souvent en recherche de bénévoles.

Vous avez entre 18 et 24 ans et vous souhaitez bénéficier du dispositif « S'engager c'est permis » ? Rendez-vous à la Mission Locale d'Alsace du Nord pour rencontrer un conseiller et établir votre dossier. Chaque candidature est étudiée lors d'une

commission d'attribution, pour une capacité d'une quinzaine de places par an.

+ d'infos
Mission locale d'Alsace du Nord
Éco-quartier Thurot
27 rue de la Redoute à Haguenau
03 88 73 71 80

Pour les frissons.

Pour les aliens,
les courses-poursuites
et les dragons.

Pour ne pas être largué
à la machine à café.

Pour Brad, Uma, Tom,
George, Angelina...

Pour rire. Pour pleurer.

Pour ces raisons et bien d'autres
encore, **dites oui au cinéma à
volonté.**

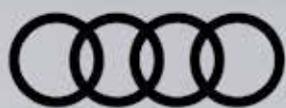
Le CinéPass,
à partir de
16,90€ par mois*



Abonnement possible au cinéma,
depuis l'application mobile ou sur www.cinemapathe.com

*16,90€/mois pour l'abonnement CinéPass -26 ans, 19,90€/mois pour l'abonnement CinéPass et 33,90€/mois pour l'abonnement CinéPass Duo. L'abonnement peut être réglé en une fois à la souscription ou en 12 échéances par prélèvement mensuel (6 échéances pour l'abonnement CinéPass -26 ans). Le prorata du mois de souscription sera à régler en sus pour tous les abonnements, ainsi que 30€ de frais de dossier. Les prix sont mentionnés TTC. Offre valable pour toute souscription en ligne, par courrier ou en cinéma. Avant souscription et pour toute information nous vous invitons à consulter les Conditions Générales d'Abonnement disponibles dans votre cinéma ou sur cinemaspathegaumont.com

Audi A1 citycarver



À partir de :

270€

par mois ⁽¹⁾

1^{er} loyer de 1900€



Location longue durée sur 36 mois et 30 000 km avec Garantie⁽²⁾, Entretien plus⁽³⁾ et Assistance inclus. 1^{er} loyer de 1 900€ et 35 loyers de 270 €. Offre valable du 1^{er} janvier au 29 février 2020. (1) Exemple pour une Audi A1 citycarver 25 TFSI BVM S Design avec option incluse dans les loyers : 1 an de garantie additionnelle. Modèle présenté : Audi A1 citycarver 30 TFSI BVM 6

édition one avec option incluse dans les loyers : 1 an de garantie additionnelle, 1^{er} loyer de **3200 €** et 35 loyers de **350 €** en location longue durée sur 36 mois et pour 30 000 km maximum, hors assurances facultatives. (2) Garantie 2 ans + 1 an de garantie additionnelle incluse. Offre réservée aux particuliers et valable chez tous les Distributeurs présentant ce financement, dans la limite des stocks disponibles pour toute commande du 01/01 au 29/02/2020, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 318 279 200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse - 15 av de la Demi-Lune 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise 451 618 904 - ORIAS : 08 040 267 www.orias.fr. (3) Entretien plus obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH, détail et limites prévues dans les conditions générales, disponibles sur demande auprès de votre Distributeur Volkswagen Group France S.A. - RCS SOISSONS B32 277 370. Gamme Audi A1 citycarver : consommation en cycle mixte (l/100 km) min - max : NEDC corrigé : 5,1 - 5,4. WLTP : 5,9 - 6,7. Rejets de CO2 (g/km) min - max : NEDC corrigé : 117 - 122. WLTP : 134 - 152. « Tarif » au 03/10/2019 avec mise à jour au 14/11/2019. Valeurs susceptibles d'être revues à la hausse. Pour plus d'informations, contactez votre Partenaire. À partir du 1^{er} septembre 2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2. À partir du 1^{er} septembre 2018, la procédure WLTP remplace complètement le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), procédure d'essai utilisée précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO2 mesurées selon la procédure WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon la procédure NEDC. Publicité diffusée par le concessionnaire en qualité d'intermédiaire de crédit, à titre non exclusif, de Volkswagen Bank.

Orias n°07 031 243

www.audi-haguenau.fr

Audi Haguenau - CAR Avenue

100 Route de Marienthal à HAGUENAU - Tél. 03 88 05 42 65